

Octobre  
2023

Ville de  
**Léon**

Magazine d'informations municipales n°28

Dossier : L'École



# Mot DU MAIRE



Léonnais, Léonnaises,

L'été 2023 vient de se terminer avec un flux important de touristes qui font vivre LÉON toute l'année.

Les aménagements que nous avons réalisés l'hiver dernier (avenue du Lac et 1<sup>ère</sup> phase de sécurisation du bourg) ont été unanimement appréciés, et ont permis de fluidifier la circulation dans notre village. Moins de voitures, plus de vélos, c'est très bien mais il nous faut réfléchir au stationnement des vélos. Les parkings payants de la place de l'Abbé Dulong et de la place de la Laïcité ont permis un turnover des véhicules, et surtout le pôle médical a toujours été accessible et ce à n'importe quelle heure.

La 1<sup>ère</sup> phase de l'école a été livrée à temps pour la rentrée (j'ai eu quand même quelques sueurs froides ...). L'intérieur du centre de loisirs et l'agrandissement sont terminés et nous avons pu déménager 2 classes afin de continuer les travaux. La cour de récréation est terminée à 80 %, les vacances de Toussaint permettront de finir les plantations et le traçage des jeux. Les travaux des 2 premières classes de primaire ont débuté.

Puisque l'on parle travaux, la 2<sup>ème</sup> phase de sécurisation du bourg vient de commencer. La rue des Écoles sera terminée à Noël, puis suivront le rond-point de l'avenue du Marensin et la remontée du bourg jusqu'à la place de l'Abbé Dulong. Ces travaux seront terminés à Pâques.

Par avance, je m'excuse pour les dérangements causés par ces travaux, mais quand on voit l'embellissement de notre village grâce aux travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche, on se dit que cela en vaut la peine.

Festalon 2023 organisé cette année par le nouveau comité des fêtes a été un très beau succès. Beaucoup de monde et des animations au top. Merci aux associations d'avoir rendu ces fêtes agréables et à l'année prochaine !

Les co-présidents des Amis de Festalon m'ont annoncé une excellente nouvelle, ils vont s'occuper des Fêtes de la St André en collaboration avec les associations. En point d'orgue, un repas spectacle cabaret le samedi soir. Normalement, les forains seront présents. Un grand merci aux Amis de Festalon de relancer nos fêtes traditionnelles.

De plus en plus de promoteurs démarchent les particuliers pour acheter des terrains et réaliser des constructions. Je fais ce qui est en mon pouvoir pour réguler ce genre de constructions, mais je n'ai pas le droit de refuser des permis de construire s'ils respectent les règles d'urbanisme. Un Maire ne peut pas tout faire et surtout, si les projets sont conformes au PLU, refuser un permis de construire est un délit.

Pour tenter de réguler le foncier sur la commune, nous avons acheté un terrain route de Dax, en face de GEDIMAT. Cela va nous permettre de réaliser un lotissement que nous réserverons aux jeunes ménages avec un prix très abordable. Il faut pour cela attendre le vote du PLU en décembre 2024 et nous lancerons le projet en 2025.

Je voudrai à présent réagir à la pétition lancée par l'association *Non à l'urbanisation du lac de Léon* contre le projet « PALOMA » mené par Mme Stéphanie BARNEIX. Je veux vous apporter les bonnes informations afin que vous puissiez en juger en toute connaissance de cause.

Le terrain a été acheté en 2002 par l'ancienne municipalité, qui a usé pour cela de son droit de préemption lors d'une vente prévue à M. ROUMAT pour un projet de centre de vacances.



L'achat s'est réalisé pour la somme de 950 000 euros pour 73 918 m<sup>2</sup>, alors que le service des domaines, obligatoirement saisi par la commune avant un achat immobilier, l'avait estimé entre 180 000 et 200 000 euros. Cet achat s'est effectué avec pour projet de revendre par la suite à un autre promoteur (les maisons de Biarritz) pour réaliser un centre de vacances type Villages sous les Pins. La commune avait pour cela été attaquée par M. ROUMAT au tribunal administratif.

Lorsque je lis les déclarations de cette association, qui veut préserver cette zone et la laisser « naturelle » et que je constate que les membres de son bureau (Mme MARTINEZ et M. DARREMONT pour ne pas les nommer) étaient respectivement 1er et 2ème adjoints lors de cet achat du terrain par la commune en 2002, je me questionne sur le but principal de l'association *Non à l'urbanisation du lac de Léon*.

D'autant plus que dans le même temps, des recours contre le projet « PALOMA » sont déposés à tour de bras par l'association SEPANSO qui agit sur les conseils de Mme DELAUNAY, conseillère municipale de l'époque. J'ai interpellé M. DARREMONT sur ces sujets. Sa réponse a été que seul les imbéciles ne changeaient pas d'avis.

Il m'est également reproché d'avoir caché ce projet aux léonnais... C'est sans doute pour cela que j'ai convié Mme Stéphanie BARNEIX à présenter son projet lors d'un Conseil Municipal. De plus, ce projet était intégré à notre profession de foi pour les élections de 2020.

Pour ma part, je trouve le projet PALOMA bénéfique pour notre commune. D'un point de vue environnemental, les avis de tous les organismes consultés sont favorables et décrivent le projet comme vertueux : aucun arbre abattu, des éco-lodges sur pilotis, des allées hors sol également sur pilotis, et surtout seul 5 % du terrain sera constructible.

Ce domaine fonctionnera toute l'année, apportera 20 emplois et fera vivre les commerçants léonnais. J'ai choisi ce projet (sur les trois présentés en 2016) car il présentait le bon compromis entre la préservation du site et l'activité touristique.

Quant au prix de 900 000 euros, un rapide calcul permet de le situer au prix actuel du marché. La commune vend 64 226 m<sup>2</sup>, mais seulement 2 381 m<sup>2</sup> sont constructibles. 61 845 m<sup>2</sup> restent en zone naturelle ou humide et ne peuvent pas être construits. Ce terrain non constructible peut être évalué à 2 €/m<sup>2</sup>, ce qui le valorise à 123 690 €. Soit un montant de 776 310 € pour la partie constructible, pour un montant de 326 €/m<sup>2</sup>.

Pour parfaite information, la commune a acheté le terrain en face de GEDIMAT pour le futur lotissement jeunes ménages à 0.45€/m<sup>2</sup>. Je ne fais donc aucun « cadeau » à personne et je gère le patrimoine de la commune avec rigueur tout en pensant à son développement et au bon équilibre entre résidentiel et économie. Le bien vivre à Léon de tous les léonnais et léonnaise est ma boussole. Elle n'est pas et ne sera jamais perturbée par des réminiscences politiques.

**Votre maire**  
**Jean MORA**

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon, Adobe Stock

Nombre d'exemplaires : 1500 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



# Un été à Léon EN IMAGES

Inauguration de l'avenue du Lac



Réception des Lauréats 2023



Rencontres gourmandes autour de la BD



Forum des Associations 2023



Concert du 14 Juillet



Albert Dupontel au cinéma de Léon



Les repas animés de Festaloun



Festival Eco des Pins au Lac de Léon



Color run de Festaloun



Léon en Rue Libre



Soirée Feria au Centre de Loisirs



## Bilan de fin d'été

Ce fut encore un été bien animé à Léon, entre manifestations sportives, culturelles, musicales et festives, il y en a eu pour tous les goûts.

**22** c'est le nombre de manifestations organisées par la Mairie et les associations léonnaises

**101** c'est le nombre record de commerçants lors d'un marché nocturne

**24** c'est le nombre d'associations impliquées dans l'ensemble de ces manifestations

Défi relevé pour les Amis de Festaloun (nouveau comité des fêtes) pour leur 1ère année. Merci à l'association qui grâce au succès de Festaloun a décidé de faire un don de 200€ en faveur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.





## Infos DIVERSES

### Démarches administratives



Depuis plusieurs mois, les agents d'accueil de la mairie sont confrontés à des administrés mécontents de devoir présenter des pièces justificatives dans le cadre de leurs démarches administratives.

**En premier lieu, merci de rester calme et courtois.** Ensuite, les agents sont officiers d'état civil et agissent en tant que représentant de l'Etat sur le territoire de la commune. Ils sont soumis à un contrôle des autorités judiciaires et en particulier du procureur de la République. Toute faute ou négligence **(et ne pas demander de pièce justificative en est une !)** commise par un officier d'état civil dans l'exercice de ses fonctions peut engager la responsabilité de l'Etat, de la commune, ou celle directement de l'agent.

Alors, lors de votre venue en Mairie, comprenez bien que les agents qui vous demandent de fournir des pièces justificatives le font par respect de la loi, en aucun cas pour vous embêter.

### Ramassage des encombrants

Les services techniques passeront **le mardi 7 novembre 2023** pour ramasser les encombrants. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, déposez les devant chez vous avant le 7 novembre à 8h00.

Pensez également à vous inscrire en mairie avant le lundi 6 novembre à 12h au 05 58 49 20 00 ou par mail à [mairie@leon.fr](mailto:mairie@leon.fr)

#### Liste des objets non acceptés lors du ramassage :

Plaque amiante, huile usagée, gravats, végétaux, bouteille de gaz, vieille cuve de fioul. Ces derniers seront laissés sur place et sous votre responsabilité.

### Bienvenue Clarisse !



Depuis le 1er juillet dernier, Clarisse Dupéré a intégré l'équipe du service administratif de la Mairie et a remplacé Alexandra Delas-Gevaert au poste de comptable. Clarisse a précédemment occupé le poste de Gestionnaire Payes et Retraites au Conseil Départemental des Landes pendant 9 ans. Mais c'est au sein de la commune qui l'a vu grandir qu'elle a décidé de donner un nouveau tournant à sa carrière professionnelle.

De son côté, Alexandra a pris ses fonctions à la régie des fêtes de la Ville de Dax. Nous la remercions et lui souhaitons le meilleur pour la suite.



# Généralisation du tri à la source des biodéchets

Le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera une réalité sur le territoire du Sitcom Côte sud des Landes. Collecte des biodéchets ou compostage collectif seront bientôt autant de solutions complémentaires au compostage individuel. Le Sitcom se prépare à déployer un plan d'équipement sur deux ans afin que vous puissiez tous disposer d'une solution pour les trier et mieux les valoriser. Trois solutions pour trier les biodéchets et les valoriser seront prochainement proposées, selon le lieu de résidence.



## Les biodéchets, Kesako ?

Ce sont l'ensemble des déchets alimentaires comme les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas et laitage, les sachets de thé, marc de café, les restes de viandes, poissons, produits de la mer... Ils peuvent être décomposés naturellement en compost.

### La collecte en bornes «biodéchet»



Pour faciliter votre quotidien, le Sitcom déploie une nouvelle solution avec des bornes qui pourront recevoir vos biodéchets. Les habitants des secteurs concernés seront invités à y jeter leurs biodéchets uniquement, en sacs en papier biodégradable fermés. Ces biodéchets seront détournés de la collecte d'ordures ménagères classique et permettront un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique. Ce nouveau dispositif de collecte en apport volontaire sera complémentaire au compostage et ne s'y substituera pas.

### Le compostage individuel



Parmi les solutions de valorisation des biodéchets, le compostage individuel constitue la plus efficace et la plus connue. Action phare du programme de prévention du Sitcom, le taux d'équipement en composteurs est aujourd'hui de 40 % sur notre territoire. Le Sitcom prévoit deux campagnes de distribution de composteurs par an d'ici à 2026. Toutefois, vous pouvez toujours obtenir un composteur, un bioseau et un agitateur, soit sur la déchetterie la plus proche, après réservation par téléphone au Sitcom, soit à Bénesse-Maremne sur la plateforme multi-matériaux.

### Le compostage collectif



Déployé facilement en zone pavillonnaire, le compostage demande davantage d'organisation dans les zones plus urbaines. Le compostage collectif apparaît comme une bonne solution. Il nécessite une étude de faisabilité, des aménagements spécifiques, et des autorisations. Des composteurs sont installés en pied d'immeuble, sur un espace réservé. L'initiative doit être appuyée par le Syndic de copropriété ou le bailleur. Le Sitcom débute actuellement un plan d'équipement sur plusieurs communes. Ce projet est piloté par les maîtres composteurs du Sitcom qui en assurent l'accompagnement et le suivi.





## Travaux & SERVICES TECHNIQUES



Cette fin d'année 2023 sera rythmée par le redémarrage des travaux de requalification et de sécurisation du centre bourg et de rénovation du groupe scolaire.

Le projet de requalification et de sécurisation des espaces publics du centre bourg se poursuit. Vous avez pu apprécier le résultat de la phase 1 (place de la Poste, nouvelle liaison avec l'Avenue des Alouettes) ; la phase 2 va vous apporter la même satisfaction. Trottoirs refaits, cheminements piétons sécurisés, village embelli. En bleu sur le plan, cette phase qui démarre en Octobre pour se finir à Pâques 2024 concerne la rue des Écoles, le Rond-point de l'Avenue du Marensin et la remontée de la Grand'Rue jusqu'au parking de l'Abbé Dulong.

Le groupe scolaire Les Pignons continue sa mue ; les entreprises ont travaillé tout l'été pour livrer à temps la cour et les nouvelles salles du Centre

de Loisirs (où sont implantées les classes du cycle II). Vous avez pu voir le nouveau kiosque d'entrée, qui sécurise l'accès à l'école. Bientôt le nouvel accès du primaire se construira côté parking. Les vacances de Toussaint permettront de finir la cour (peintures des jeux, élagage, plantations, etc.). Les travaux se poursuivent avec une livraison des deux premières classes attendue en Janvier 2024, et la fin des travaux prévue pour Pâques 2024.

Un grand merci aux agents des services techniques mobilisés tout l'été, 7 jours sur 7 dès 6h du matin pour que le village soit propre et accueillant pour les léonnais comme pour les estivants. Merci Lionel, Sandrine, et leurs équipes (Béa, Brigitte, Frédéric, Matéo, Michel, Natacha, Philippe, Roger, Romain, Sophie, Vincent).





## CCAS & SOLIDARITÉ

### L'été du Tuc de Loun



L'été a été animé, au « Tuc de Loun » ! Au gré des envies, des animations ou des sorties, les résidents ont fait de la gym douce, joué au Mölkky et à la pétanque, sont allés au Lac faire une partie de mini-golf ou ont organisé une soirée spéciale pour la coupe du Monde de rugby. Ajoutez à cela des moments de complicité intergénérationnelle avec les enfants du Centre de Loisirs, et vous obtenez un été dynamique, rempli de toutes ces activités qui maintiennent le lien social et rythment la vie des résidents. Toute l'équipe de la résidence seniors va maintenir cette dynamique et s'appuyer sur les initiatives des résidents pour créer des projets collectifs.

### Léon se met au rose



Pour la 1ère année, le CCAS a proposé de participer aux « Mairies Roses » dans le cadre d'Octobre Rose. Pendant un mois, la Mairie va se parer de rose avec notamment l'installation de parapluies qui décoreront l'entrée. L'achat de ces parapluies est en faveur de la ligue contre le cancer. En parallèle, des activités seront organisées à la résidence afin de confectionner des décorations pour la mairie ainsi qu'un défi sport avec l'école.

**Vous aussi, soutenez la Ligue contre le cancer :**  
[www.don.ligue-cancer.net](http://www.don.ligue-cancer.net)



### Bienvenue Karine !

Nous vous l'annonçons dans le magazine de juin dernier, Carole Hillion, responsable de la résidence «Au Tuc de Loun» a quitté son poste pour prendre de nouvelles fonctions au sein de la communauté de communes MACS.

Nous souhaitons la bienvenue à Karine Lemirre qui a pris ses fonctions le 1er juillet dernier. Forte de son expérience d'animatrice dans divers établissements (EHPAD, Résidence Seniors), c'est avec tout son dynamisme qu'elle accompagne tous les jours les résidents. Depuis juillet, elle a proposé une large variété d'activités et travaille tous les jours pour le bien être de nos aînés.





## Dossier : L'ÉCOLE

### Une école pleine de projets



L'école est par excellence le lieu de vie du village. C'est là où nos enfants apprennent, jouent, se structurent, grandissent, se construisent. C'est là où les parents se rencontrent, créent des liens. C'est là où l'on se retrouve quotidiennement. C'est là où les équipes d'animation et enseignantes, les agents de la cantine, de l'entretien, des bâtiments, du pôle culturel, les associations, tous et toutes agissent pour l'épanouissement des enfants.

Par exemple, Mélody accueille chaque année les classes à la Médiathèque. Avec les autres médiathèques du secteur, elle organise le travail des enfants autour de thèmes choisis. Cette année, elle organise des médiations autour de deux spectacles de la saison culturelle : «Graine de cabane, un spectacle en boîte», un ciné spectacle écologique pour les CM2 et Ceïba «Tambour Battant» autour des cultures du monde pour les maternelles.

En cette rentrée, il était donc naturel de vous parler de l'école, pour vous informer des travaux en cours, bien sûr, mais surtout de tous les projets sportifs, artistiques, culturels, citoyens, qui se mènent toute l'année et qui maintiennent cette dynamique tant utile à la vie du village. On a déjà parlé du CMEJ (Conseil municipal d'enfants et de jeunes) qui va bientôt organiser son élection, on vous parlera bientôt de l'opération « Boule de Neige » organisée avec le Sitcom pour apprendre à trier ses déchets. On vous parle aussi des travaux, avec une cour refaite qui s'embellira aux prochaines vacances, des nouvelles classes qui accueilleront progressivement les enfants et des sanitaires neufs, adaptés et chauffés pour le confort de tous.

L'école est le cœur du village, et le cœur, ça s'entretient !

### La cantine à 1€

La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable et un espace privilégié d'inclusion sociale. Elle permet à tous les élèves de « bien manger » avec un repas complet et équilibré. Elle favorise leur concentration et le bon déroulement des apprentissages, tout en contribuant à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge. Or, on remarque que les enfants issus des familles à faible revenus sont deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine que les autres enfants. Mettre en place une tarification sociale, c'est donner à chaque enfant les moyens de la réussite. C'est pour cela que Léon met en place pour cette rentrée le repas à 1 euro.

**Tous les renseignements sur le portail famille.**



## Projet Nature et éducation écocitoyenne



La classe de CM1-CM2 s'est lancée dans un projet écocitoyen «d'aire terrestre», initié par l'Education Nationale, le Ministère de la jeunesse et des sports et le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Pour ce faire, la Commune a mis à leur disposition un espace situé sur l'île du Chemin du Suisse.

Accompagnés par leur enseignant et un référent Education à l'Environnement de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet, les élèves gèrent de manière participative un petit territoire naturel. Ils ont pu réaliser l'état des lieux de leur espace naturel en s'interrogeant sur le paysage, les milieux, les espèces animales et végétales, la géologie, la météorologie, les activités socio-économiques et la gestion déjà mise en place sur la zone. Une fois ce travail effectué ils ont cherché à identifier les enjeux et les menaces liés à leur espace naturel en vue de proposer une stratégie de gestion adaptée.

## Petits sportifs et Grands Champions



L'école de Léon met un point d'honneur à encourager la pratique sportive. De par son environnement entre Lac et océan, la commune s'oblige à favoriser les politiques d'apprentissage de la natation. Ainsi, accompagnés de partenaires mobilisés sur le projet, nous lançons cette année le «Savoir Nager» qui permettra aux élèves de maîtriser la nage et d'être en sécurité dans l'eau, notamment avec des séances à la piscine couverte du Village sous les Pins.

Perle Bouge, rameuse d'aviron handisport française est mobilisée sur ce projet. Elle en a profité pour intervenir, et inspirer les enfants, en partageant avec eux son parcours et ses émotions de sportive. Elle leur a exposé l'importance du travail, de l'entraînement, de la persévérance et de la résilience utile à tous projets, tant sportifs que quotidiens. Cette rencontre a été organisée dans le cadre de la labellisation «Génération 2024». **Perle sera la marraine olympique de l'École.**

## Une école labellisée...

### Label «E3D»

L'école de Léon est labellisée École en Démarche globale de Développement Durable (E3D). Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. Il s'agit de conduire une approche transversale en établissant une continuité entre les enseignements, les projets pédagogiques, la vie scolaire et la gestion de l'école (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur.

### Label Génération 2024

Elle est également labellisée «Génération 2024». Il permet à toutes les écoles qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive. Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

**... la belle école !**



# Les Comptes-rendus du Conseil Municipal en version synthétique

Ils sont consultables dans leur intégralité  
en Mairie et sur le site [www.leon.fr](http://www.leon.fr)

**Séance du 25 mai 2023 à 19h00 à la salle du Conseil Municipal  
sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire**

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 17 ; votants : 19

Membres présents : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Francis LABOUDIGUE, J.Jacques LARTIGUE, J.Paul TRAYE, Cécile CASSUTTI, Catherine COMBARIEU, Delphine DUPRAT, Martine DUVIGNAC, Sophie GISTAIN FAUVILLE, Isabelle BOUCHES, Muriel LAGORCE, Michel DARREMONT

Membres absents ayant donné procuration : Marjolaine PERNAUT à Delphine DUPRAT, Myriam LAL-LEMAND à Jean MORA

Secrétaire de séance :

Date de convocation : 19 mai 2023

## **ORDRE DU JOUR**

**1 - Infos aux élus**

**2 - Fermetures de postes : Vote à l'unanimité**

**3 - Ouvertures de postes : Vote à l'unanimité**

**4 - Tarifs séjours centre de loisirs été 2023** : Quatre séjours sont organisés et les tarifs suivants sont proposés:

- du 6 au 13 juillet 2023 pour les 4ème-3ème près de Canet en Roussillon : 380 € hors aides
- du 17 au 21 juillet pour les CM1-CM2 à Libarrenx : 330 € hors aides.
- du 24 au 28 juillet pour les 6ème et 5ème à La Rochelle : 330€ hors aides
- du 1er au 4 août pour les CE1 et CE2 à Pissos : 220€ hors aides.

**18 voix Pour et 1 Abstention (M. LAGORCE)**

**5 - Instauration de la tarification sociale à la cantine scolaire «Repas à 1€»** : Le gouvernement a instauré la «cantine à 1€» avec afin de garantir à tous les enfants, quel que soit les revenus de la famille un repas quotidien équilibré. Ce dispositif est compensé financièrement par l'Etat qui verse à la commune une subvention de 3€ pour chaque repas facturé à 1€ au famille d'enfants de classe maternelle ou élémentaire dans le cadre d'une tarification sociale. **Vote à l'unanimité** afin d'instaurer la tarification sociale à la cantine :

- Quotient familial compris entre 0€ et 1000€ - prix du repas 1€
- Quotient familial compris entre 1001€ et 1500 € - prix du repas 2,30€
- Quotient familial supérieur à 1500 € - prix du repas 2,50€
- Personne extérieure - prix du repas 6€

**6 - Parkings du coeur de bourg - Institution d'un stationnement payant et fixation du tarif** : Dans le cadre du projet de requalification et de sécurisation du centre bourg, il est proposé la mise en place d'un stationnement payant sur les parkings place de l'Abbé Dulong et place de la laïcité du 15 juin au 15 septembre de 10h à 14h. Cette disposition répond à 4 objectifs : inciter à l'utilisation du vélo ou de la marche à pied, utiliser les parkings de périphérie et limiter la circulation automobile au coeur de bourg, augmenter la rotation sur les parkings en coeur de bourg au bénéfice des commerces et apporter des recettes nouvelles à la commune. Le tarif est de 1,50€ de l'heure pour les 3 premières heures et la dernière heure de 25.50€, la durée maximale recommandée étant de 3 heures. Le montant du forfait post stationnement est fixé à 30€. **13 voix Pour, 2 abstentions (D. DUPRAT et M. PERNAUT) et 4 Contre (M. DARREMONT, E. MACQUART, I. BOUCHES, M.LAGORCE)**

**7 - Modification des tarifs communaux - création d'un tarif ludothèque ambulante : Vote à l'unanimité** afin de fixer le tarif à 20€ par mois et 150€ par an (hors les deux mois d'été) pour l'implantation de véhicules commerciaux qu'ils soient alimentaires ou marchands.

**8 - Demande de fonds de concours à Cote Landes Nature sur des voies communautaires : Vote à l'unanimité** afin de solliciter la Communauté de Communes Côte Landes Nature pour le versement d'un fonds de concours relatif à la participation au paiement de la couche de roulement des voies (rue des écoles, rue Fernand Duboscq et rue de la Carreyre) dont elle est gestionnaire, pour un montant de 27200€.

**9 - Demande de fonds de concours à Cote Landes Nature sur la création de la voie verte Avenue du Lac :** La création d'une voie verte est une compétence de communautaire, il a donc été convenu de solliciter la communauté de communes via un fonds de concours. **Vote à l'unanimité** afin de solliciter un fonds de concours auprès de Côte Landes Nature pour un montant de 240000€.

**10 - Travaux du groupe scolaire - demande de subvention à Côte Landes Nature :** La communauté de communes Côte Landes Nature accompagne les communes au titre de l'aide à la construction, à la restructuration et à la réhabilitation des bâtiments scolaires du 1er degré à hauteur de 15 par an sur un plafond de dépenses de 350000€ et application d'un coefficient de solidarité de 0,87. La subvention sollicitée pour l'année 2023 est de 45675€ et sera sollicitée à nouveau en 2024. **Vote à l'unanimité.**

**11 - Travaux du groupe scolaire - demande de subvention au Département : Vote à l'unanimité** afin de solliciter une subvention au Département de 117450€ dans le cadre des travaux du groupe scolaire.

**12 - Projet urbain partenarial (PUP) avec le groupe AEDIFIM :** Un projet immobilier porté par le groupe AEDIFIM est en cours de promotion sur une parcelle privée au rond-point de la route de la Nasse. Dans le cadre de ce genre de projet, il est possible de conclure un PUP. Cet accord exonère le promoteur de la taxe d'aménagement qui en échange participe financièrement à la réalisation d'aménagements rendus nécessaires par la mise en oeuvre de son programme immobilier. Ainsi AEDIFIM versera à la commune une somme de 150000€ permettant l'aménagement du chemin de Poutiche, des travaux de sécurisation à l'entrée Sud de Léon par la RD 652 ainsi que divers travaux liés à l'arrivée d'une nouvelle population sur le village. **15 Voix Pour et 4 abstentions (M.DARREMONT, E.MACQUART, I.BOUCHES, M.LAGORCE)**

**13 - Réalisation d'un acte administratif pour l'acquisition d'une parcelle : Vote à l'unanimité**

**14 - Projet PALOMA - Ouverture d'une participation du public par voie électronique : 17 Voix Pour et 2 abstentions (M.DARREMONT et E.MACQUART).**

La séance est levée à 20h53.

### **Séance exceptionnelle du 9 juin 2023 à 9h00 à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire**

Cette séance exceptionnelle a pour but la désignation des délégués de la commune, grands électeurs pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023. La commune doit désigner 5 délégués et 3 suppléants. Après échanges avec Muriel LAGORCE, une liste commune est proposée.

Sont désignés :

- Cécile CASSUTTI
- Michel RAFFIN
- Jean-Jacques LARTIGUE
- Myriam LALLEMAND
- Isabelle BOUCHES

**Vote à l'unanimité**

## **Séance du 19 septembre 2023 à 19h00 à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire**

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 15 ; votants : 19

Membres présents : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Francis LABOUDIGUE, J.Jacques LARTIGUE, J.Paul TRAYE, Cécile CASSUTTI, Catherine COMBARIEU, Marjolaine PERNAUT, Sophie GISTAIN-FAUVILLE, Isabelle BOUCHES, Muriel LAGORCE, Michel DARREMONT

Membres absents ayant donné procuration : Myriam LALLEMAND à Cécile CASSUTTI, Martine DUVI-GNAC à Jean MORA, Delphine DUPRAT à Marjolaine PERNAUT et Eric MACQUART à Muriel LAGORCE

Secrétaire de séance : Cécile CASSUTTI

Date de convocation : 14 septembre 2023

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1 - Infos aux élus**

#### **2 - Demande de dénomination en commune touristique : Vote à l'unanimité**

**3 - Demande de subvention exceptionnelle - La Fabrique : Vote à l'unanimité** afin d'octroyer la subvention exceptionnelle de 500€ à l'association La Fabrique dans le cadre du financement du festival «Léon en rue Libre».

**4 - Requalification et sécurisation du centre bourg - éclairage public : Approbation du plan de financement et réalisation d'un emprunt Sydec : Vote à l'unanimité** afin d'autoriser les travaux réalisés par le SYDEC d'un montant total de 142520€ et de valider la participation de la collectivité sur emprunt pour 114664€.

**5 - Prêt relais de 1,2M€ dans l'attente de versement des subventions : Vote à l'unanimité** afin d'approuver la réalisation d'un prêt relais de 1200000€ dans l'attente des versements des subventions.

**6 - Décision modificative au budget primitif 2023 :** Des écritures comptables sont nécessaires par une décision modificative de par la réalisation du prêt relais de 1,2M€. **Vote à l'unanimité**

**7 - Majoration de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaire et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale :** le décret n°2023-822 du 25 août 2023 a inscrit la commune de Léon dans le champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants. Le territoire présente une proportion élevée de logements non affectés à l'habitation principale ; le dernier recensement a comptabilisé 2 728 logements, dont 1 425 résidences secondaires, soit plus de 52 % des logements. Cela a comme premier effet de créer une difficulté d'accès au logement notamment pour les jeunes ménages et de renchérir le coût de l'immobilier. La commune souhaite s'inscrire dans cette politique menée par l'état sur les territoires dits « en tension » et a étudié le dispositif. Celui-ci permet de majorer le taux de taxe d'habitation (qui s'applique désormais exclusivement sur les résidences secondaires) de 5 à 60%. **Vote à l'unanimité** afin de majorer de 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

**8 - Gestion des mégots - contrat avec l'éco-organisme Alcome :** « ALCOME », éco-organisme agréé par l'Etat par arrêté ministériel du 28 juillet 2021 a pour mission de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac et des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public. Ce principal objectif est à hauteur de : 20 % de réduction d'ici 2024, 35 % de réduction 2026, 40 % de réduction d'ici 2027. ALCOME propose de contractualiser avec les collectivités territoriales en charge du nettoyage des voiries publiques sur la base d'un contrat type unique.

Ce contrat prévoit : L'état des lieux relatif à l'organisation du nettoyage des voies publiques et L'état des lieux de la prévention de l'abandon des déchets. ALCOME apportera un soutien financier ainsi que des kits de sensibilisation conformément au contrat. La commune dispose de la responsabilité de nettoyage des voiries. **Vote à l'unanimité**

La séance est levée à 20h.

# Libre EXPRESSION

## BIEN VIVRE À LÉON

Léonaises, Léonnais,

Nous l'avions espéré... et la réalité a dépassé toutes nos espérances ! Le vélo a pris toute sa place à Léon.

Nous avons initié depuis plusieurs années de nombreux aménagements (Avenue du Lac, rue des Chênes lièges, parkings vélo, piste cyclable, rues à sens unique et contre-sens cycliste, etc.) avec l'appui notamment de la Communauté de communes. Cet été, nous avons pu voir un nombre très important de personnes qui venaient à vélo au centre-bourg.

Chaque vélo, c'est une voiture en moins et des places de stationnement plus disponibles, c'est une circulation plus fluide dans le bourg, c'est moins de pollution, c'est un village plus agréable. Mais, revers de la médaille, il faut que les cyclistes se disciplinent et utilisent les parkings vélos à leur disposition. Ce sera l'objet d'une réflexion que nous mènerons avant la saison estivale pour une gestion partagée des espaces publics, un réaménagement de ces espaces, la responsabilisation des cyclistes et une meilleure information des estivants sur les emplacements disponibles. Pour bien vivre à Léon ... à vélo !

**Les élu.e.s du groupe « Bien vivre à Léon »**

## LÉON À VENIR

Chères Léonaises et chers Léonnais

L'attrait touristique de notre village reste indéniable, pour preuve l'afflux de touristes sans cesse croissant. Pourtant ceci ne va pas sans risques, notamment au vu du stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs ou bas-côtés (dû en partie aux nouveaux parcmètres) du nombre incalculable de cyclistes empruntant les trottoirs, de la vitesse des voitures malgré les ralentisseurs, des incivilités grandissantes de certains, sans compter les camions qui perdent le contenu de leur citerne de matières dangereuses en plein centre du village un jour d'affluence. Qu'il n'y ait pas eu d'accident grave cette saison tient du petit miracle.

Cette année la rentrée scolaire dans des locaux et bâtiments flambants neufs a fait de nombreux heureux tant auprès des parents que des enfants. Toutefois la cour récréative a été réduite d'un tiers, et la question du devenir de cet espace libéré inquiète certains parents d'élèves et riverains qui redoutent que le trafic des camions ne se fasse au plus près. Bonne rentrée à toutes et tous.

**Groupe « Léon à venir »**

**Isabelle BOUCHES, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE, Eric MACQUART**



## En CÔTE LANDES NATURE

### Formation BAFA

*Tu souhaites te former et devenir animateur ?*



**D**u 21 au 28 octobre 2023, le service Info Jeunes Côte Landes Nature propose de suivre la formation générale BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) à Castets, à partir de 380 euros. La formation est accessible à partir de 16 ans. Ce diplôme vous permettra d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs. Il se compose en 3 étapes qui sont à effectuer dans l'ordre et sur une durée de 30 mois maximum. Côte Landes Nature finance à hauteur de 200€ cette formation générale si vous avez suivi au préalable le stage baby-sitting organisé par le service Info Jeunes.

*Pour vous inscrire, vous pouvez contacter Morgane Minjot au 06 70 68 63 66 ou par mail à [infojeunes@cc-cln.fr](mailto:infojeunes@cc-cln.fr)*

### Les Jeux Intervillages

Ils auront lieu pour la 12ème édition le mercredi 25 octobre à Léon sur le thème des Jeux Olympiques, pour les 12-14 ans. Pensez à vous inscrire auprès de votre service jeunesse.

*Pour plus d'informations : Morgane Minjot par téléphone au 06.70.68.63.66 ou par mail [infojeunes@cc-cln.fr](mailto:infojeunes@cc-cln.fr)*

### Rénovation énergétique

## RENOVATION ENERGETIQUE



*Vous souhaitez rénover votre logement ? Vous ne savez pas vers qui vous tourner ?*

Le rôle d'un Espace France Renov' est d'informer, conseiller et accompagner les particuliers ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires, ou syndicats de copropriétaires. Des experts vous informent et vous conseillent de façon gratuite et personnalisée, afin de rendre votre logement plus économique et écologique.

Des aides financières sont également possibles pour vous accompagner dans votre projet : Ma PrimeRenov, primes énergies...

Des permanences France Renov' sont réalisées à l'Espace France services de Côte Landes Nature à Castets (364 avenue Jean-Noël Serret) tous les 3ème mercredi après-midi du mois.

**Prochaine permanence prévue : le mercredi 18/10 après-midi sur rendez-vous : 05.58.74.12.56**



# Enfance & JEUNESSE

## Un été au Centre de Loisirs de Léon

L'été est une période toujours spéciale pour les enfants pendant laquelle le centre de Loisirs était au cœur de l'action. Avec une moyenne de 60 enfants âgés de 3 à 11 ans, le centre a été délocalisé exceptionnellement à la salle de la Huchette en raison des travaux du groupe scolaire. Ce changement de décor n'a pas freiné l'esprit d'aventure et d'amusement des enfants. Les jeunes ont participé à une multitude d'activités. Ils ont exploré de nouveaux horizons, découvert de nouvelles passions et tissé des liens d'amitié inestimables.



Soixante chanceux ont pu vivre des aventures mémorables en participant à des séjours aux 4 coins de la France :

- Les savanturiers à Pissos : cabanes, construction d'appeaux, grand jeu, baignades dans la Leyre
- Montagne à Libarrenx : rafting, randonnée, chocolaterie Lindt, cidrerie etc.
- Les 11-13 ans : La Rochelle, île de Ré et 2 jours au futuroscope
- La Côte Vermeille : du camping pour les 14/15 ans, canyoning, plages, visite de Collioure, et le festival des Déferlantes (Indochine, Soprano, Joey Starr, Deluxe, 47TER..)

La soirée rétrospective qui a eu lieu le 22 septembre au cinéma, a été l'occasion de revivre ces moments magiques pour les 300 personnes présentes.

L'été au Centre de Loisirs a été un véritable succès, marqué par l'enthousiasme des enfants, l'engagement de l'équipe d'animation et le soutien précieux des parents. C'est une preuve tangible que la commune de Léon accorde une grande importance au bien-être et à l'épanouissement de nos jeunes. Nous sommes impatients de vous montrer ce que l'on réserve à ces petits aventuriers pour les prochaines vacances! A ce sujet, une grosse journée est en préparation pour célébrer Halloween...

**Restez à l'écoute pour plus d'histoires inspirantes sur notre site internet ou sur notre page Facebook : Accueil de loisirs de Léon.**

**Les 4 bienfaits des séjours avec le Centre de Loisirs**

- Renforcer la confiance en soi
- Favoriser l'indépendance et l'autonomie des enfants
- Développer l'esprit d'équipe
- Créer des souvenirs impérissables





# Culture & VIE ASSOCIATIVE

## Les temps forts de l'été

Toute l'équipe du service Culture vous avait une nouvelle fois programmer des animations de qualité pour cet été 2023. Vous les avez manqué ? On revient sur les 3 temps forts de l'été !



### Rencontre avec Alain Baraton :

Près de 160 personnes sont venues assister à la rencontre organisée en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Landes le 11 juillet dernier dans votre médiathèque. Célèbre jardinier en chef du château de Versailles, il a partagé son parcours de vie, quelques conseils précieux sur la taille des rosiers, ou encore quelques secrets sur les insectes ... [Vous pouvez revivre cette rencontre sur le site medialandes.fr](http://www.medialandes.fr), «à découvrir», «rendez-vous avec un auteur».

### Festival BD :

Près de 700 visiteurs sont venus à la rencontre des dessinateurs lors du festival BD organisé par votre médiathèque. Camille Perrault, Mathieu Reynès et Goum ont échangé avec le public autour de leurs bandes dessinées en offrant à chacun une dédicace personnalisée. La librairie Loun'Presse de Léon a assuré la vente des livres lors des dédicaces de ces deux événements.

### Avant-Première avec Albert Dupontel :

C'est devant une salle comble qu'Albert Dupontel est venu pour l'avant-première du Film Second Tour le 22 août dernier.

### Votre médiathèque en quelques chiffres



C'est la rentrée ! Melody et son équipe de cinq bénévoles vous accueillent du mardi au samedi. C'est l'occasion pour vous de venir découvrir les nouveautés de la rentrée littéraire.

C'est aussi la rentrée pour l'animation «Bébés Lecteurs», dont vous trouverez les dates dans l'agenda en dernière page.



# La saison culturelle 2023-24 est ouverte !

De l'humour, de la musique, du théâtre, des spectacles, il y en aura encore pour tous les goûts !

Les brochures sont disponibles au Centre Culturel, au Cinéma de Léon, à la Médiathèque, en Mairie et à l'Office de Tourisme.



## **Kamini - Il faut que je vous explique** 14/10/2023 à 20h30

Kamini aborde tous les sujets: du quotidien à l'histoire du monde et de sa propre vie en mélangeant sa culture africaine et «chticard»



## **Les Hommes du Président** **Les Bonimenteurs** 03/02/2024 à 20h30

Assistés du public, l'agent K et Ducci vont mener leur mission pour «sauver» la France. Un spectacle drôle, unique et interactif alliant théâtre et improvisation.



## **Conservatoire des Landes** **Concert Classique** 18/11/2023 à 20h30

Ce concert est proposé par les professeurs du conservatoire. Ils vous feront découvrir les oeuvres de Bartok, Humdemith, etc.



## **Madame, Monsieur, Bonsoir !** **Cie AIAA** 22/03/2024 à 20h30

Une comédie sur la fabrication de l'information et l'opinion publique. Un théâtre de l'engagement, de l'humour et de l'impertinence.



## **Magic Fluo** **Cie de Vielle-St-Girons** 16/12/2023 à 17h

Dans l'univers feutré de la lumière noire, Lucio vous plonge dans une délicatesse hors pair, dans des enchaînements de tableaux fantastiques.



## **Graine de Cabane, un spectacle en boîte - Cie la Brebis Egarée** 07/04/2024 à 17h

La découverte d'une malle ayant fait le tour du monde fait basculer l'histoire d'un employé de centre de tri. Un ciné-concert poétique et bricolo.



## **Swing Comédie** **Musette à Bourvil** **Cie l'Atelier Caméléon** 20/01/2024 à 20h30

Ce spectacle retrace le répertoire méconnu d'un artiste connu. C'est dans une ambiance jazz que ces 3 compères accompagnent un comédien pour offrir un pur moment de music-hall.



## **Ceiba - Tambour battant** 04/05/2024 à 20h30

Percussionniste, Ceïba collectionne les tambours du monde. Vous avez déjà rêvé de vous retrouver à la Havane d'un claquement de doigt ? Ceïba peut faire ça avec ses mains.

## Acheter vos places de spectacles

Pensez à la billetterie en ligne ! C'est simple, c'est rapide et elle vous permet d'acheter vos places de spectacles directement depuis chez vous.

En ligne : [www.billetweb.fr/pro/centreculturelleleon](http://www.billetweb.fr/pro/centreculturelleleon)  
A l'accueil de la Médiathèque  
Sur place : 30 minutes avant chaque spectacle

Accès direct à la billetterie en ligne



# Agenda DE LÉON

## OCTOBRE

**14 octobre** : Spectacle - Kamini «Il faut que je vous explique»  
au Centre Culturel à 20h30

**14-15 octobre** : Festival des Sens  
à la Salle de la Huchette - organisé par 100% Art

**19 octobre** : Bébés Lecteurs  
à la Médiathèque à 10h

**25 octobre** : Jeux Intervillages  
sur les berges du Lac - organisé par Côte Landes Nature

**28 octobre** : Roller Disco Halloween  
à la Salle de la Huchette - organisé par Roll'Landes

## NOVEMBRE

**10 novembre** : Spectacle - Lit En Scène «Panique au Piazza»  
au Centre Culturel à 20h30

**11 novembre** : Cérémonie du 11 novembre  
11h30 : Départ de la mairie - Pot de l'amitié après la cérémonie

**12 novembre** : Vide Grenier  
à la Salle de la Huchette - organisé par Carapat'Loun

**17 novembre** : Repas des retraités  
à la Salle de la Huchette - organisé par l'Amicale des Retraités

**18 novembre** : Concours de Pétanque - Téléthon  
Boulodrome municipal - organisé par La Boule Léonnaise

**18 novembre** : Spectacle - Conservatoire des Landes  
au Centre Culturel à 20h30

**23 novembre** : Bébés Lecteurs  
à la Médiathèque à 10h

**25 novembre** : Fête de la Soupe  
à la Salle de la Huchette - organisée par Les Jardins de Nouines

## DÉCEMBRE

**1-3 décembre** : Fêtes de la Saint André  
Programme complet dans la rubrique spéciale

**7 décembre** : Repas des aînés  
à la Salle de la Huchette - organisé par le CCAS (sur inscription,  
vous recevrez une invitation prochainement)

**9-10 décembre** : Marché de Noël  
Salle de la Huchette - programme à venir (Idées cadeaux, espace  
restauration, animation)

**Pour les commerçants, inscriptions jusqu'au 30 octobre**

**16 décembre** : Spectacle - Magic Fluo  
au Centre Culturel à 17h

## JANVIER

**8 janvier** : Voeux du Maire  
à la Salle de la Huchette

### Fêtes de la Saint André:

**Ven. 1er :**

Pot des nouveaux  
léonnais (vous pouvez  
contacter la Mairie pour  
vous inscrire)

Concours de Belote  
Bodega

**Sam. 2 :**

Repas Spectacle Cabaret  
(sur inscription auprès du  
Comité des Fêtes)

Bodega

**Dimanche 3 :**

Loto

### Marché de Noël :

**9-10 Décembre**

**NOUVEAUTÉ**

du côté du Marché de  
Noël : Cette année il aura  
lieu **à la Salle  
de la Huchette**

**Toujours plus  
d'informations sur les  
animations de la  
commune sur le site  
internet :  
[www.leon.fr](http://www.leon.fr)  
Rubrique  
«Toutes les dates»**

